

## Capsule linguistique

Semaine du 3 novembre 2014



### Quand la phrase refuse de bégayer

Peut-être par peur du ridicule, la langue et ses locuteurs n'aiment pas buter sur des répétitions de sons qui donnent l'impression d'un disque qui saute. Au diable la logique! On retranche alors les indésirables, ce qui contribue à compliquer la vie des allophones! On appelle « haplogogie » le phénomène qui consiste à n'exprimer qu'une fois des sons ou des groupes de sons identiques et celle-ci s'applique autant à la formation de certains mots (on a simplifié *tragico-comique* en *tragicomique* pour éviter la répétition du « co ») qu'à la syntaxe (*Il est à la recherche de candidats* et non \**de des candidats* ou *des candidats*, qui a un sens différent). Voici quelques pistes

pour savoir détecter quels sont les doublons syntaxiques à proscrire et quels sont ceux à conserver...

### Quelques cas d'élimination d'un mot qui aurait logiquement sa place dans la phrase

. Quand la phrase fait suivre la préposition *de* du déterminant indéfini *des* ou des déterminants partitifs *du, de l', de la, de l', des*.

*Ce malade a besoin d'autres soins, plus adaptés.* (et non \**de d'autres*)

*Pour réaliser cette recette, je manque de crème.* (et non \**de de la crème* ou simplement *de la crème*)

• Quand la logique imposerait de faire suivre deux *à*, deux *que* ou deux *de*.

*Jusqu'à présent, je ne te croyais pas.* (et non *jusqu'à à présent*)

*Elle ne demande que tu t'assoies un peu avec elle.* (et non \**que que tu t'assoies*)

*Chaque jour, cet ouvrier se sert de cinq à vingt outils différents.* (et non \**de de cinq à vingt outils*)

*J'aimerais mieux que tu fasses à temps le travail plutôt que tu te perdes en excuses.* (et non \**plutôt que que tu te perdes*)

• Quand l'introduction d'un titre imposerait la répétition d'un déterminant.

*Il a lu la nouvelle de l'attentat d'Ottawa dans Le Devoir.* (et non \**dans le Le Devoir*)

### Quelques répétitions obligatoires

• Quand des pronoms identiques complétant des verbes différents se rencontrent.

*La tourtière? Laisse-la la faire selon sa recette.* (et non \*laisse la faire)

- Quand un complément du verbe doit être présent.

*Je le lui ai dit.* (et non \*je lui ai dit; le verbe *dire* doit être suivi d'un complément direct)

*J'y irai par train.* (et non \*j'irai; avec ce sens, le verbe doit être suivi d'un complément indirect)

N'oubliez pas cependant qu'il est souvent facile de refaire une phrase pour que le style soit plus élégant. Une phrase comme « Laisse-la la faire », aussi correcte soit-elle, n'en demeure pas moins un peu étrange à l'oreille. À l'instar de la tourtière, le « la la » est surtout une spécialité du Saguenay-Lac St-Jean, et on aurait avantage à remanier la phrase en choisissant un verbe qui oblige à changer de pronom (*permets-lui de la faire*) ou en éliminant l'interrogative (*laisse-la faire la tourtière selon sa recette*).

Benoît Dugas et Monik Richard  
Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*  
CAF (local A-492, poste 7352)